



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

07/03/2025

AFFICHEE LE :

07/03/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 23

VOTANTS : 27

DATE D’AFFICHAGE DES DÉLIBÉRATIONS

24 mars 2025

L’an deux mil vingt cinq, le 19 mars, à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRESENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Annick LECHANGEUR, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Corine RAYMONDE, Christian LOUIS

ABSENTES : Laurence FILOCHE-GARNIER, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Fabienne KACZMAREK À Hélène BURGAT, Laetitia POTTIER-DESHAYES À Corine RAYMONDE, Joël JEANNE À Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON À Mickaël MARIE,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

CONVENTION AVEC LE 14 SERVICE PREVENTION JEUNESSE POUR LA MISE EN PLACE DE CHANTIERS EDUCATIFS

DELIBERATION N° **DELIB-2025-171**

RAPPORTEE PAR : Monsieur Guillaume LEDEBT

Depuis 2023, la Ville de Mondeville a conventionné avec le 14 - Calvados Prévention Jeunesse, pour garantir les missions de prévention spécialisée pour les jeunes en difficulté ou en rupture avec leur milieu.

La prévention spécialisée est une forme d'action éducative qui vise à enrayer les phénomènes de marginalisation, de rupture et d'exclusion et à faciliter l'insertion et la promotion sociale des jeunes et des familles :

- **par le travail de rue** des éducateurs.trices, pour se faire connaître, reconnaître et accepter par les habitants et les partenaires et permettre un diagnostic social sur le terrain afin de proposer des préconisations ;
- **par un accompagnement individuel** fondé sur le soutien aux jeunes dans leur développement et le renforcement de la fonction parentale (soutien psycho-affectif, décrochage scolaire, santé, vie familiale, rappel à la loi...) ;
- **par des actions collectives**, pour inscrire les jeunes dans une démarche collective et plus globale (chantiers et ateliers éducatifs, actions citoyennes, sorties culturelles et sportives...).

Ayant investi les missions de travail de rue et de suivis individuels de nombreux jeunes, à partir du local mis à disposition dans le quartier Charlotte Corday, le 14 souhaite proposer aux jeunes Mondevillais des chantiers éducatifs en vue de les accompagner dans leur projet d'insertion sociale (éducation, santé, emploi, logement, famille...).

L'objectif commun entre la Ville et le 14 est de développer la mise en œuvre de ces chantiers éducatifs en lien avec les différentes directions de la Ville et promouvoir ainsi la pertinence de cet outil pour favoriser l'insertion du public jeune dans la ville.

La Ville proposant de son côté deux sessions de chantiers participatifs aux jeunes de 16-17 ans, les chantiers du 14 seront donc destinés aux majeurs prioritairement.

La convention présentée en annexe détaille les modalités de coopération entre les services de la Ville et le 14 et les modalités de financement de ces chantiers.

Ainsi,

Après consultation de la Commission Education, Enfance et Jeunesse du 3 mars 2025,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'APPROUVER** la convention entre la Ville et le 14 - Calvados Prévention Jeunesse, pour le développement de chantiers participatifs ;
- **D'INSCRIRE** le financement de ces chantiers au budget primitif de la Ville ;
- **D'AUTORISER** Madame la Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	27	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Kévin LEBRET